

DEL 2026 019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA GARTEMPE ET DE SES AFFLUENTS

Département : Haute-Vienne

le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'heure de : 18 H 00

en session ordinaire à : Saint-Sornin-Leulac, salle polyvalente

Date de la réunion : 12 Octobre 2026

Date de convocation du Comité : 01 Octobre 2026

Président de la séance : M. FIOUX Alain

Étaient présents : MASSONNERIE Chantal, MICHELET Francis, BRUNIER Maria, BEAUBERT Damien, BONNEFOUS Jean-Paul, MOURGAUD Jean-Luc, BLOIS Jocelyne, BAIGE Didier, DUCOURTIEUX Michel, JAUSOIN Béatrice, NIVARD Lionel, SALE Hervé, BREGEAUX Manina, COCHET Maryse, PETIT Elisabeth, VANDERLICK Nicolas, FRADY Christian, MAURICE Thierry, LEFRONT Hugues, LE ROY Bruneau, CHAPUT Christophe, BODAK Cédric, MAJOU Olivier

Donnaient pouvoir : LEGAY Jean-Marc, COSSIAUX Laurence

Étaient excusés : ROCHETTE Pierre, BOISSET Christelle, LEGUILLE Adeline, PREVOST Christian, NARDOUT Lise, PETIT Caroline

Nombre de délégués en exercice : 35

Présents : 24

Pouvoirs : 2

M. LEFRONT Hugues est secrétaire de séance

Objet : Délibération concernant le Suivi de la qualité des eaux de rivières – Année 2027 – CT Salleron Benaize

Monsieur le Président présente au comité syndical les actions envisagées : poursuite du Suivi de la qualité des eaux de rivière sur 4 stations en limite de territoire, en année 2027 sur le CT Salleron Benaize. Le coût total de l'opération est estimé à environ 14 000 € TTC.

Il indique que cette opération peut être subventionnée par les organismes suivants : le Conseil départemental de la Haute-Vienne et l'Agence de l'eau.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, **à l'unanimité** :

- de poursuivre le Suivi de la qualité des eaux de rivières en année 2027 du CT Salleron Benaize ;
- de se réserver le droit de modifier voire d'annuler le programme si les conditions de financement attendues ne sont pas réunies ;
- de donner tous pouvoirs à son Président pour signer les pièces nécessaires et prendre d'ores et déjà des contacts préliminaires auprès des organismes financeurs,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

A Châteauponsac, le 13 octobre 2026
Le Président,

